

**LE DOYEN DE LA FACULTE DE MEDECINE SORBONNE UNIVERSITE**

- Vu le code de l'éducation, notamment l'article L613-2,
- Vu l'arrêté du 20 JUIN 1994 portant création du D.U de FORMATION COMPLEMENTAIRE EN HEMATOLOGIE OPTION CLINIQUE OPTION CLINIQUE ET BIOLOGIQUE et les arrêtés modificatifs des 25 MAI 1999, 29 MAI 2000, 26 AVRIL 2004, 22 MAI 2006 ET 27 AVRIL 2009
- Vu l'arrêté de délégation de signature en date du 02 janvier 2018 du président de Sorbonne Université à M. Bruno RIOU, doyen de la faculté de médecine ;

**ARRETE**

Article 1 : Il est créé pour l'année universitaire 2017/2018, un jury d'examen pour le D.U de de FORMATION COMPLEMENTAIRE EN HEMATOLOGIE OPTION. CLINIQUE OPTION CLINIQUE ET BIOLOGIQUE

Article 2 : Le jury est présidé par PROFESSEUR LEGRAND OLIVIER - PU/PH ou son représentant

Article 3

➤ Le jury est composé comme suit :

DOCTEUR BRISSOT EOLIA – MCU-PH

DOCTEUR GARDERET LAURENT – MCU-PH


DOCTEUR MALARD FLORENT - PH

Article 4 : Le jury se réunit à la demande de son président.

Article 5 : Le directeur général de la faculté de médecine Sorbonne Université est chargé de l'exécution et de la publication du présent arrêté.

Fait à Paris le 23 avril 2018

Le doyen de la faculté de médecine Sorbonne Université



Bruno RIOU